



## DOSSIER INFORMATION

*A conserver*

## FORMATION BPJEPS AAN 2023-2024

*Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport*

*Spécialité : EDUCATEUR SPORTIF*

*Mention : ACTIVITES AQUATIQUES et de la NATATION*

Retour du dossier d'inscription dûment complété à  
SPE Formation  
6, rue de la Pantarelle – 12000 RODEZ  
Référénte administrative : [ludivine.speformation@orange.fr](mailto:ludivine.speformation@orange.fr) / 05-65-68-30-13  
[www.spe-formation.com](http://www.spe-formation.com)

**(TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RETOURNE)**



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Qualiopi**   
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification a été délivrée au titre des actions suivantes :  
Actions de formation  
Validation des Acquis de l'Expérience  
Centre de Formation des Apprentis

---

## Le **DIPLÔME**

---

Diplôme de niveau 4 reconnu par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports permettant à son titulaire d'acquérir le titre de maître-nageur-sauveteur. Le titulaire pourra concevoir un projet pédagogique, conduire des actions d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires et d'enseignement des nages codifiées, assurer la sécurité du lieu de pratique et gérer un poste de secours.

---

## **DATES de la FORMATION**

---

**du 02 octobre 2023 au 24 mai 2024**

---

## **CONTENU de FORMATION**

---

### **FORMATION EN CENTRE : 602 HEURES**

---

#### 2 unités capitalisables transversales

**UC 1** encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

**UC 2** mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

#### 2 unités capitalisable de mention : activités aquatiques et de la natation

**UC 3** conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation

**UC 4** mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation

### **FORMATION EN STAGE : 286 HEURES**

---

La formation en entreprise s'effectuera en alternance et sera réalisée sous le tutorat d'un professionnel. La fonction tutorale est au cœur de l'articulation des fonctions de formation et de production dans l'entreprise. Le rôle de l'alternance est de permettre l'adaptation des différents savoirs à la réalité concrète de leur mise en application.

---

## **CONDITIONS d'ACCES**

---

#### **Prérequis :**

-Etre âgé de 16 ans.

-Etre titulaire du PSE1, ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue

-Être titulaire du BNSSA, si nécessaire à jour de sa vérification de maintien des acquis

-Fournir une attestation de 400 mètres nage libre en 7 minutes 40 secondes, établie conformément au modèle joint

-Fournir un certificat médical, établi conformément au modèle joint. Il doit être daté de moins d'1 an à la date de l'entrée en formation.

-Satisfaire aux épreuves de sélection de SPE Formation

### **Aménagement :**

Possibilité d'aménagement de la formation pour les personnes en situation de handicap ou les personnes atteintes de troubles des apprentissages. Ces aménagements peuvent être pédagogiques, organisationnels, techniques et humains.

## **SELECTIONS**

---

La date de sélection choisie est à cocher dans votre dossier d'inscription, ci-joint.

<b>Date de sélection</b>	<b>Date de dépôt de dossier</b>	<b>Lieu</b>
29 mars 2023	22 mars 2023	
10 mai 2023	03 mai 2023	
21 juin 2023	14 juin 2023	Centre de formation
30 août 2023	23 août 2023	SPE FORMATION
06 septembre 2023	31 août 2023	

Le coût des sélections est compris dans les frais d'inscription.

Les sélections se composent de deux épreuves :

#### Epreuve écrite

Etude de cas d'une durée de 1h30 ayant pour objectif d'apprécier les capacités d'expression et de réflexion des candidats sur le métier d'Educateur sportif et d'Educateur sportif spécialisé en activités aquatiques et de la natation.

#### Epreuve d'entretien de motivation

Durée : 15 minutes

Déroulement : au cours de cet entretien, le jury aura comme support le dossier d'inscription dûment complété

- ✓ CV : état civil, études effectuées, diplômes obtenus ou niveau atteint, situation professionnelle
- ✓ Expériences dans le domaine de l'animation (sportive ou autre)
- ✓ Niveau de pratique sportive (disciplines pratiquées)
- ✓ Motivations et projet professionnel

Objectif : évaluer les motivations, le niveau des candidats, leurs aptitudes à suivre la formation et la cohérence de leur projet professionnel.

## **POSITIONNEMENT**

---

Le positionnement a pour objectif de proposer un parcours individualisé de formation incluant des propositions d'allègements de séquences de formation. Le candidat devra toutefois se présenter aux épreuves certificatives.

Les modalités du positionnement seront communiquées aux candidats retenus à l'issue des épreuves de sélection.

A l'issue des différentes épreuves du positionnement, les candidats seront informés lors d'un entretien individuel des propositions d'allègements éventuels de formation.

## Mon STATUT en FORMATION

Ma formation en tant que **stagiaire de la formation professionnelle** :

- Soit je finance ma formation (possibilité de financements partiels, nous contacter)
- Soit je fais valoir mes droits au CPF (Compte Personnel de Formation)

Ma formation en tant que **salarié** :

- Prise en charge de ma formation par mon employeur
- Prise en charge de ma formation dans le cadre du CPF de Transition Professionnelle
- Prise en charge de ma formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

Ma formation en tant qu'**apprenti** :

- Une formation gratuite : aucune contrepartie financière ne peut m'être demandée.
- Un diplôme : j'obtiens un diplôme dans une situation de travail et en étant rémunéré.
- Un statut de salarié : j'ai un statut salarié et le temps consacré aux enseignements en CFA est compris dans mon horaire de travail.
- Un accompagnement : je suis accompagné par un maître d'apprentissage qui facilite mon insertion dans l'entreprise.
- Une carte étudiant : une « carte d'étudiant des métiers » m'est délivrée par le centre qui assure ma formation.

## COÛT de la FORMATION

Le coût total de la formation est donné hors allègement de formation.

Le coût de la formation sera réévalué individuellement en fonction des allègements proposés lors du positionnement et des aides financières allouées par les différentes instances.

Quel que soit mon statut en formation, je peux effectuer cette dernière sur 2 ans afin de pouvoir adapter le planning aux contraintes des structures de stage ou entreprises employeuses mais aussi permettre d'intégrer des options dans le parcours de formation.

<b>BPJEPS AAN</b>	Heures	Tarif
Stagiaire de la formation professionnelle, relevant d'un dispositif de financement	602	6 622 €
Stagiaire en apprentissage	612	8 700 €
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	602	5 117 €

### **Nous attirons votre attention sur les deux points suivants**

-dans le cadre d'une demande de financement auprès d'un OPCO, du CPF, d'un CPF de transition professionnelle, la demande doit être déposée entre 3 et 6 mois avant le début de la formation.

### **Nous contacter pour plus d'informations**

**Nous pouvons vous aider dans vos démarches de demande de financement**

#### **NOTE IMPORTANTE**

*Cette programmation et ces informations n'ont pas de valeur contractuelle.  
Elles sont susceptibles de modifications.  
Elles sont soumises à l'habilitation de la DRAJES Occitanie.*

## CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné (e).....  
docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné, M./Mme....., candidat (e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour aucune contre-indication médicale apparente à l'exercice et à l'encadrement de ces activités physiques et sportives concernées par le diplôme.

J'atteste en particulier que M./ Mme..... présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

Sans correction : une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/0 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction :

-soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;

-soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.

La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

**Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.**

Fait à ..... le .....

**Signature et cachet du médecin**

### **INFORMATIONS AU MÉDECIN :**

#### **A - Activités pratiquées au cours de la formation :**

Le(la) candidat(e) à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » est amené à :

-encadrer et enseigner des activités aquatiques, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération internationale de natation pour tout public ;

-assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.

A ce titre, il doit être en capacité :

-d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;

-de rechercher une personne immergée ;

-d'extraire une personne du milieu aquatique.

**B - Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap** : la réglementation du diplôme prévoit que le délégué régional académique à la jeunesse à l'engagement et au sport peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap.

« Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente le candidat vers le dispositif mentionné ci-dessus.

## ATTESTATION DE 400 METRES NAGE LIBRE

EN MOINS DE 7 MINUTES 40 SECONDES

*Attestation de réussite en vue de l'entrée en formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « éducateur sportif » mention « Activités Aquatiques et de la Natation »*

**Tous les champs de cette attestation doivent être remplis pour la rendre recevable**

**Je soussigné(e), Nom-Prénom** .....

Intitulé du diplôme : .....

Diplôme n° .....

Carte professionnelle n° .....

délivrée par le service .....

**Certifie que M./ Mme** .....

né(e) le ..... à .....

domicilié(e) .....

CP + Ville : .....

**A effectué sans aide et sans matériel, la distance de 400 mètres nage libre dans un temps de**

.....minutes.....secondes

*Le temps maximum pour rendre cette attestation recevable est de : 7 minutes et 40 secondes.*

Date de la réalisation : ...../...../.....

Lieu de la réalisation : .....

**Fait pour servir et faire valoir ce que de droit.**

**Fait à** .....

**Le** .....

**Signature du titulaire**

**Signature du certificateur**

## PROCEDURE DEMANDE CONTRAT APPRENTISSAGE

Votre formation au BPJEPS peut s'effectuer dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.  
Si cela vous intéresse, merci de suivre les étapes suivantes :

- 1 Etude du dossier d'inscription et entretien individuel avec **SPE Formation**
- 2 **Recherche d'une structure d'accueil et du maître d'apprentissage à votre initiative**  
SPE Formation vous accompagne dans vos démarches
- 3 **Entretien tripartite** entre l'entreprise, SPE Formation et l'apprenti
- 4 **Signature du CERFA** n° 10103-09 - contrat d'apprentissage en 3 exemplaires
- 5 Signature du contrat de formation et de la convention de formation

Une question ?

05-65-68-30-13  
gilles.speformation@orange.fr

### Pour l'apprenti

- Une formation gratuite
- Un enseignement adapté de qualité
- Un titre professionnel reconnu à la clé
- Les mêmes avantages qu'un salarié
- Une rémunération fixée dès le départ
- Une carte Apprenti qui offre des réductions

### Pour l'entreprise

- Une personne complémentaire dans l'équipe
- Fidéliser et séduire de futurs collaborateurs
- Faire progresser les salariés en poste
- La transmission des différents savoirs
- Créer un vivier de compétences
- Enseignement adapté de qualité
- Un titre reconnu à la clé
- Bénéficier d'aides à l'embauche à travers l'apprentissage

## PLANNING BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation

602h	BP AF CENTRE	BPJEPS Spécialité Educateur Sportif
286h	BP AF ALTERNANCE	Mention Activités Aquatiques et de la Natation
VACANCES		Session 2023-2024

Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024
1	1 FERIE	1	1 FERIE	1	1	1 FERIE	1 FERIE
2 Début formation	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8 FERIE
9	9	9	9	9	9	9	9 FERIE
10	10	10	10	10	10	10	10
11	11 FERIE	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20 FERIE
21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25 FERIE	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31



## PLANNING BPJEPS AAN en APPRENTISSAGE

BPJEPS Spécialité Educateur Sportif  
Mention Activités Aquatiques et de la Natation  
Session 2023-2024

612h	BP AAN CENTRE
	BP AAN ALTERNANCE
	VACANCES

Sept. 2023	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024	Mai 2024	Juin 2024	Juillet 2024	Août 2024
1	1	1 FERIE	1	1 FERIE	1	1	1 FERIE	1 FERIE	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8 FERIE	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9 FERIE	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11 FERIE	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14 FERIE	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15 FERIE
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20 FERIE	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25 FERIE	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31